

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 7 février 2023

Courriers :

Mille Etangs Sc : rencontres seniors F. à 11 phase 2 D2 **au stade A. FAVROT à SAVIGNEUX 14h30.**

Le calendrier pour la phase 2 seniors à 8 est diffusé sur le site, vérifiez vos plannings.

Début compétition 19 février

Engagement pour la coupe de l'Ain féminines envoyer un E.mail au district avant le 20 février 2023.

Reçu : **Essor Bresse Saône 1**

Bressans Fc 1

Attignat As 1

Bettant Js 1

Lagnieu Cs 1

Mille Etangs Sc 1

Priay Fc 1

Le Président,
Jacques CONTET